



Perte d'une prime d'équipe

Par **pinoquiccio**, le **16/03/2013** à **16:05**

bonjour voila je travail sur un poste en 2x8 donc une prime d'équipes pour une raison de charge de travail pas assez importante la drh m'impose de passer en poste de jour et de me retirer ma prime je demande donc a ma drh de m'envoyer un recommandé me précisant si cela était économique elle est d'accord pour le recommandé mais ne veut pas pour la raison économique sachant que la personne qui me doubler lui reste en équipe sur un autre poste. je voudrai savoir si j'ai le droit de refuser sachant que mon contrat de travail stipule journée 2x8 et 3x8 quels sont mes droits. sachant qu'il sera impossible de faire les quantités pour le mois en un poste la personne qui me doublet viendra travailler dessus a peine je serai parti comme c'est arrivé sur d'autre poste je ne veut pas la guerre mais ne pas perdre 10% de mon salaire un grand merci pour vos réponses